

LIGUE MUSULMANE GENEVOISE POUR LA PAIX CONFESSIONNELLE

*Case postale 564, Plainpalais - 1211 Genève 04; paixconfessionnelle@gmail.com  
www.paixconfessionnelle.ch*

Genève, le 19 janvier 2010,

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE  
Secrétariat général  
Rue Henri-Fazy 2  
Case Postale 3919  
1211 Genève 3

Madame, Monsieur, le Président,

Les commissions thématiques 1 (dispositions générales et droits fondamentaux) et 5 (Rôle, tâches de l'Etat et finances) de l'Assemblée constituante ont adressé un questionnaire aux Eglises, aux communautés religieuses et associations de défense de la laïcité afin d'aborder la relation entre l'Etat de Genève et les religions.

Au lendemain des votations fédérales du 29 novembre 2009 qui ont placé en contradiction les droits populaires et les droits fondamentaux en matière de liberté religieuse, l'Assemblée constituante genevoise a l'opportunité de valoriser un travail juridique et social de fond. Plutôt que reprendre la liberté religieuse et la laïcité comme simples valeurs déclaratoires de la future constitution genevoise, il serait idéal que la Constituante genevoise saisisse cette occasion afin que la prochaine constitution cantonale puisse offrir une substance et des précisions à ces notions déterminantes pour l'avenir de Genève et de la Suisse.

Notre Ligue musulmane genevoise pour la paix confessionnelle vient par la présente demander à votre Assemblée constituante d'organiser un grand débat comprenant les partis politiques, des docteurs du droit, les Eglises, les associations musulmanes et autres communautés religieuses (Plateforme interreligieuse) pour aborder de manière structurée et échelonnée l'ensemble des questions litigieuses touchant la liberté religieuse et la laïcité. L'objectif de ce dialogue consisterait principalement à produire des propositions pour les dispositions constitutionnelles visant à définir ces deux notions à la lumière des besoins et des attentes contemporaines. Cette démarche et son résultat pourraient devenir un exemple pour la Suisse et accessoirement permettre des clarifications de nature à dissiper les craintes et fantasmes de la population suisse sur l'islam et les musulmans.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre considération à la présente requête, veuillez agréer, Madame, Monsieur, le Président, mes respectueuses salutations.

---

Mohammed BENOUATTAF